

Réf: Dossier N° 101113

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AFRIK PRO EPR »

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody riviera akouedo
atci A 100 M DE L'EGLISE FOURSQUARE ATCI, Lot 06, Ilot 01

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 07/04/2022 reçus par Me KOUADIO-BHEGNIN KPAKIBO HERMANN, et enregistrés au CEPICI le 14/04/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRIK PRO EPR »

Objet : QUINCAILLERIE GENERALE,
IMPORT/EXPORT,
TOUTES ACTIVITES CONNEXES SE RATTACHANT A
L'OBJET SOCIAL.

Et pour la réalisation de l'objet social

- L'Emprunt de toutes sommes et en garantie l'affectation hypothécaire ou le nantissement de tout ou partie des biens sociaux.

- Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody riviera akouedo
atci A 100 M DE L'EGLISE FOURSQUARE ATCI, Lot 06, Ilot 01

Dirigeant(s) : M GHANDOUR ALI EL RIDA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-02770 du 19/05/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°21536/GTCA/RC/2022 du 19/05/2022

